

Circulaire d'information Association Sportive 2025-2026 (MAJ oct)

L'association sportive a plusieurs missions :

- Découvrir des activités sportives qui ne sont pas nécessairement pratiquées en EPS.
- Se spécialiser dans des activités sportives.
- Participer à des compétitions aussi bien en tant que sportif qu'en tant que juge ou arbitre.

Les activités proposées au Bon sauveur (sous réserve de modifications selon les effectifs et les installations) :

APSA	Horaires	Nb de places	Public	Enseignant et coordonnées mail	Tarifs
Badminton	Mardi de 17h à 18h	30	6 ^e – 5 ^e – 4 ^e	prof.eps.levgnac@bs78.org	Les tarifs des cotisations annuelles sont fixés en fonction du nombre d'heures pratiquées. - 75€ pour 30mn ou 1h. - 85€ pour 1h30 ou 2h. - 95€ pour 2h30, 3h ou 3h30. - 110€ pour 4h et plus.
	Lundi de 17h à 19h*	30	3 ^e – Lycée		
Tennis de table	Lundi de 12h à 13h	30	6 ^e – 5 ^e	prof.eps.cron@bs78.org	
	Jeudi de 12h30 à 13h30	30	4 ^e – 3 ^e – Lycéens	prof.eps.cron@bs78.org	
Escalade * Inscription possible au trimestre pour les terminales (50€/trim)	Lundi de 12h à 13h	24	6 ^e – 5 ^e	prof.eps.serayet@bs78.org	
	Vendredi de 12h à 13h	24	6 ^e – 5 ^e	prof.eps.serayet@bs78.org	
	Jeudi de 12h30 à 13h30	24	4 ^e – 3 ^e – Lycéens	prof.eps.serayet@bs78.org	
	Vendredi de 17h à 18h30	24	4 ^e – 3 ^e – Lycéens	prof.eps.jeandon@bs78.org	
	Lundi de 17h à 18h*	24	Tous les élèves	prof.eps.jeandon@bs78.org	
Natation	Vendredi de 17h30 à 19h	28	A partir de la 5 ^e	prof.eps.perrin@bs78.org	
Basket-ball *	Jeudi de 17h à 18h	30	4 ^e – 3 ^e – Lycée	prof.eps.perrin@bs78.org	
Bien-être (méditation, relaxation, sophro)	Mercredi de 8h à 8h30	20	4 ^e – 3 ^e – Lycée	prof.eps.jeandon@bs78.org	
NOUVEAU FUTSAL	Jeudi de 17h à 18h <i>Démarrage le jeudi 9 octobre</i>	30	Tous les élèves	prof.eps.cron@bs78.org	

TOUTES LES A.S. REPENDRONT LA SEMAINE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Des compétitions sont prévues dans certaines activités et sont encadrées par le professeur chargé de l'enseignement. Elles ne concernent que quelques mercredis dans l'année.

IMPORTANT : Participer à l'AS, c'est s'engager !

La présence à toutes les séances est obligatoire. En cas d'absence exceptionnelle, les responsables de l'élève doivent obligatoirement en informer l'enseignant par courriel au plus tard le jour même. En cas d'absence de l'élève, les enseignants d'EPS sont dégagés de toute responsabilité si l'absence n'a pas été signalée.

La prise en charge des élèves par l'enseignant n'est effective qu'aux horaires de fonctionnement de l'activité concernée.

Au-delà de 3 absences injustifiées, le professeur se réserve le droit de ne plus accepter l'élève.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

A compléter avant le 22 septembre 2025 !	A remettre la semaine du 22 septembre aux professeurs d'EPS lors de la première séance.
!!! Attention places limitées !!! L'inscription se fait sur un formulaire en ligne sur le site du BS : ☐ Ouverture des liens : Le Lundi 15 septembre à 20h	1) Fiche d'engagement téléchargeable sur le site (imprimée, remplie et signée). 2) Une photo d'identité à coller sur la fiche (nom et prénom au verso). 3) Paiement par chèque à l'ordre d'ASBS et / ou coupon imprimé Pass+ (ATTENTION : associer le paiement à ASBS). Cf. mode d'emploi sur la fiche d'inscription.